



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 octobre 2016

Master : un accord historique consacre le droit à la poursuite d'étude !

Mardi après-midi, les représentants de la communauté universitaire se sont retrouvés au Ministère de l'Enseignement Supérieur pour finaliser la **proposition de réforme du master** attendue depuis de nombreuses années.

Cette réforme, nécessaire et demandée par la FAGE, a été validée par l'ensemble des parties prenantes. Depuis deux ans, la FAGE s'est faite le fer de lance de la volonté de réformer ce cycle, en imposant le sujet et en mettant en exergue avec pédagogie les manquements de l'organisation actuelle du master. La sélection entre les deux années du cycle master pénalisait fortement la construction pédagogique du master et empêchait nombre d'étudiants inscrits pourtant en première année, d'aboutir à l'obtention du diplôme.

La réforme annoncée prévoit de **garantir un droit à la poursuite d'étude pour tous les étudiants titulaires d'une licence et qui souhaitent poursuivre leurs études en master, renouant avec la logique de bloc en 4 semestres avec une spécialisation progressive.** Ainsi, les étudiants n'ayant pas obtenu leur premier voeu de M1 se verront proposer trois choix de master par le rectorat, dont au moins un dans leur université d'origine. Par ailleurs, si une mobilité géographique est envisagée, une aide financière est prévue pour permettre aux étudiants de s'installer dans une autre académie.

En deux ans, l'ensemble des organisations ont convergé vers cette réforme, créant aujourd'hui un nouveau droit, pour tous les étudiants. L'aboutissement de cette réforme démontre que la recherche collective de solutions, le dialogue constructif et la volonté de faire naître du consensus par le débat plus que par l'opposition de principe permet des victoires, et ici, une victoire majeure pour les étudiants : **le droit à la poursuite d'étude en master.** C'est l'illustration du fait que l'approche militante de la FAGE est celle qui obtient des résultats concrets et permet le progrès pour tou.te.s. **La FAGE a permis le dialogue dans la durée, aboutissant avec succès à la réforme attendue.**

Comme la FAGE le revendiquait, une plateforme sera mise en place pour cartographier l'offre de formation master et favoriser l'orientation. Pour aller plus loin, il s'agira à l'avenir de permettre d'opérer la gestion des vœux directement sur la plateforme, afin de simplifier les démarches pour les étudiant.e.s, en centralisant l'ensemble des demandes sur un outil unique, en facilitant les entretiens à distance et en harmonisant les périodes d'inscription en master. La FAGE se satisfait de l'issue des négociations, et restera bien vigilante sur tout le processus législatif à venir.

contacts presse

Sophie Boury
Attachée de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
sophie.boury@fage.org

Jimmy Losfeld
Président de la FAGE
06 86 63 41 44
president@fage.org

5 rue Frédérick Lemaître - 75020 Paris
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de ESU et du AJEP